

ANNONCES — L'Administration et les Formiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces. — ANNONCES

Déclaration du 12 novembre 1919. CERCLE SAINT-HERBERT. Objet récréatif. Siège social : place du Forum (entrée 10, rue Favarin, au 1^{er} étage), à Arles-sur-Rhône (Bouches-du-Rhône).

13 novembre 1919. UNION SPORTIVE DU LYCÉE HENRI-POINCARÉ, rue de la Visitation, à Nancy. Foot-ball et athlétisme.

13 novembre 1919 (n° 144). SECTION DES ÉCLAIRÉS DE L'ESPÉRANCE. Scoutisme, marches, exercices de plein air. Siège social : 7, rue Bourgmayer, Bourg (Ain).

Marbonne (Aude). UNION VINICOLE. Agréments, entretien liens d'amitié, cordialités. Siège : Café Glacier (2^e étage). 14 novembre 1919.

14 novembre 1919. UNION SPORTIVE MONTREUIL-LOISE. Sports athlétiques. Siège : Café Français, Grande Place, Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais).

14 novembre 1919. ASSOCIATION DES ANCIENS INTERNES DE L'HÔPITAL SAINT-JOSEPH DE PARIS. Relations amicales. Siège : Paris.

ASSOCIATION POUR ACHATS EN COMMUN DU PERSONNEL DU MUSÉE GIMET, DES MUSÉES DU TROCADÉRO, DU GARDE MEUBLE NATIONAL ET DES PALAIS NATIONAUX. Groupes les commandes individuelles des adhérents en vue de leur procurer aux conditions les plus économiques les produits de consommation courante. Siège social : 6, place d'Iéna, Paris. Récépissé de déclaration. 17 novembre 1919.

17 novembre 1919. ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS ET MOBILISÉS. Objet : Union, assistance, solidarité. Siège : Auroux (Lozère).

L'ESTUDIANTINA ALSACIENNE-LORRAINE ET VILLEURBANAISE. Grouper les Alsaciens-Lorrains d'origine française et toutes personnes qui voudraient se joindre à eux, et le perfectionnement dans l'art musical, 13, place des Maisons-Neuves, Villeurbanne (Rhône). 17 novembre 1919.

18 novembre 1919. SOCIÉTÉ SCOLAIRE DU COLLÈGE DE NOGENT-LE-ROUOT (Eure-et-Loir). Education physique. Siège : au Collège, 1, rue St-Denis.

18 novembre 1919. COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE DÉFENSE CONTRE LA TUBERCULOSE pour étendre une action d'assistance et d'hygiène sociale à toutes les victimes de la tuberculose résidant sur le territoire du Morbihan. Siège social : 28, rue Jeanne-d'Arc, à Vannes.

Déclaration du 20 novembre 1919. ASSOCIATION DES MUTILÉS ET RÉFORMÉS DE L'ARRONDISSEMENT D'ABBEVILLE. But : Aide morale et matérielle. Siège : Mairie, Abbeville (Somme).

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE L'ARRONDISSEMENT DE COUTANCES (Manche) déclarée le 22 novembre 1919. Objet : des concours, la production et le perfectionnement de l'horticulture. Siège : Hôtel de Ville, Coutances.

Déclaration du 20 novembre 1919. ASSOCIATION CHAMPIONNET, 14, rue Jean-Dollfus, Paris. But : Donner à ses membres tous avantages matériels, intellectuels et physiques.

ENVELOPPES

Commerciales et administratives | Collection franco.
Comptoir général, fournisseurs en gros, 236, fg St-Martin, Paris.

ANNONCES

Publicité concernant l'Alsace et la Lorraine.

Registre de commerce.

Sur le registre de commerce (sociétés) vol. III, sous n° 228 : « Albert Leger et C^o, Gesellschaft mit beschränkter Haftung zu Götzenbrück », a été inscrit :

Par décision de l'assemblée des sociétaires du 24 septembre 1919, M. Alphonse Verro Walter, négociant à New-York, est nommé gérant directeur de la société pour toute sa durée, c'est-à-dire jusqu'au 31 décembre 1927.

En remplacement du conseil de surveillance qui se retire, est nommé un nouveau conseil composé de :

M. Edmond Walter, industriel à Götzenbrück ;

M. Maurice Walter, industriel à Digoin ;
M. Emile Pinck, directeur des postes à Strasbourg-Neudorf ;

M. Maxime Walter, industriel à Götzenbrück ;

M. Albert Walter, industriel à Avon.

Sarreguemines, le 25 novembre 1919.

Tribunal de bailliage.

Registre de commerce.

Sur le registre de commerce (sociétés), vol. III, sous n° 384 : « Firma M. Knopf, mit dem Sitz in Saargemünd », a été inscrit :

La raison sociale est éteinte.

Sarreguemines, le 20 novembre 1919.

Tribunal de bailliage.

Registre de commerce.

Sur le registre de commerce (sociétés), vol. III, sous n° 329 : « Firma Gebrüder Wolff, mit dem Sitz in Saarunion », a été inscrit :

La raison sociale a été modifiée en : « Wolff frères, société en nom collectif, à Sarre-Union ». Sont propriétaires Charles Jules Wolff, à Sarre-Union.

Sarreguemines, le 20 novembre 1919.

Tribunal de bailliage.

Registre de commerce.

Sur le registre de commerce (firme) vol. II, sous n° 1101 : « Modewarenhaus Berta Ruben, inhaber Bernhard Grobler, mit dem Sitz in Saargemünd », a été inscrit :

Par ordonnance de M. le président du tribunal régional de Sarreguemines en date du 8 octobre 1919 la liquidation a été ordonnée et l'administrateur séquestre Charles Polz à Sarreguemines a été nommé liquidateur.

Sarreguemines, le 20 novembre 1919.

Tribunal de bailliage.

Registre de commerce.

Sur le registre de commerce (société) vol. II, sous n° 141 : « Hess et Levy, zu Saarunion », a été inscrit :

La raison sociale est éteinte.

Sarreguemines, le 20 novembre 1919.

Tribunal de bailliage.

Registre de commerce.

Sur le registre de commerce (firme) vol. II, sous n° 1058 : « Saargemünder Bürsten — und Pinselabrik Siegfried Hanau mit dem Sitz in Saargemünd », a été inscrit :

Par ordonnance de M. le président du tribunal régional de Sarreguemines en date du 11 novembre 1919, M. Hauersperger, agent d'affaires à Sarreguemines a été nommé liquidateur.

Sarreguemines, le 25 novembre 1919.

Tribunal de bailliage.

Registre de commerce.

Sur le registre de commerce (firme) vol. II, sous n° 1137, a été inscrit, raison sociale : « Alphonse Scherrer, à Sarreguemines ».

Est propriétaire M^{me} veuve Alphonse Scherrer (Elisè), née Dahlem, à Sarreguemines.

M^{lle} Marie Dahlem, vendeuse à Sarreguemines est nommée fondée de pouvoir.

Branche de commerce indiquée : « librairie, papeterie et magasin de musique ».

Sarreguemines, le 20 novembre 1919.

Tribunal de bailliage.

Registre de commerce.

Sur le registre de commerce (sociétés), vol. IV, sous n° 409, a été inscrit, raison sociale : « J. Dostert et C^o, société en nom collectif, à Petite-Rosselle ».

Sont associés personnellement responsables : M. Joseph Dostert, commerçant à Petite-Rosselle ; M. Joseph Déot, commerçant à Petite-Rosselle.

Chacun d'eux a le droit à lui seul de représenter la société.

La société a commencé le 1^{er} septembre 1919.

Branche de commerce indiquée : « exportation et importation de marchandises ».

Sarreguemines, le 24 novembre 1919.

Tribunal de bailliage.

Registre de commerce.

Sur le registre de commerce (sociétés) vol. IV, sous n° 408, a été inscrit : raison sociale : « Gordot et Krizek, importation et exportation, société en nom collectif, à Sarreguemines, avec succursale à Wiesbaden ».

Sont associés personnellement responsables : Joseph Gordot et Théodore Krizek, tous les deux commerçants à Sarreguemines.

Chacun a le droit à lui seul de représenter la société.

Branche de commerce indiquée : « importation et exportation ».

Sarreguemines, le 20 novembre 1919.

Tribunal de bailliage.

Signification publique.

Le sieur Xavier Wacker, ouvrier à Mulhouse, demandeur, représenté par M^e Simair, avocat à Mulhouse, a intenté un procès contre sa femme Emma Wacker, née Ruzika, actuellement à Munich, défenderesse, et demande à ce qu'il plaise au tribunal, prononcer le divorce entre les parties aux torts de la défenderesse à l'audience du tribunal régional de

Le Préfet, Directeur des Journaux officiels, certifie que la photographie ci-dessus est conforme à la page originale du Journal officiel dont le numéro correspondant est épuisé.

Pour le Directeur